Brochure n° 3254 | Convention collective nationale

IDCC : **993** | **PROTHÉSISTES DENTAIRES ET PERSONNELS DES LABORATOIRES DE PROTHÈSES DENTAIRES**

Protocole d'accord du 15 juin 2026
relatif à la revalorisation de la grille des salaires

NOR : *ASET2650668M*
IDCC : *993*

Entre l'(les) organisation(s) professionnelle(s) d'employeur(s) :

UNPPD,

d'une part,

et le(s) syndicat(s) de salariés :

CGT ;
CFTC ;
UNSA ;
CGT-FO,

d'autre part,

il a été convenu ce qui suit :

Une revalorisation de la grille des salaires conformément à l'avenant ci-joint.

Les parties signataires conviennent que le présent accord s'applique à l'ensemble des laboratoires de prothèse dentaire le 1er jour du mois suivant la publication de l'arrêté d'extension au *Journal officiel*.

L'extension du présent accord sera faite à l'initiative de la partie la plus diligente.

Les parties signataires du présent accord considèrent qu'il n'y a pas de spécificités d'application dudit accord aux entreprises en fonction de leur taille.

Pour cette raison, aucune stipulation particulière n'a été prise pour les entreprises de moins de cinquante salariés, conformément à l'article L. 2261-23-1 du code du travail.

Fait à Paris, le 15 juin 2026.

(Suivent les signatures.)

Annexe

Salaires

Catégories professionnelles	Salaire brut
Personnels de service	1 892 €
Secrétaire administratif Aide-comptable	1 896 €
Comptable	2 002 €

Catégories professionnelles	Échelons	Salaire brut
Employé en prothèse dentaire		1 895 €
Auxiliaire en prothèse dentaire		1 903 €
Technicien qualifié en prothèse dentaire	TQ1 TQ2 TQ3	1 935 € 2 118 € 2 246 €
Prothésiste dentaire hautement qualifié	PHQ1 PHQ2	2 293 € 2 522 €
Responsable de secteur Chef de laboratoire		2 755 € 3 300 €

Primes	
Prime mensuelle titulaire du CQP « Technicien en laboratoire de prothèse dentaire spécialisé en ODF »	85 €
Prime mensuelle titulaire du certificat « Opérateur en CFAO niv. I »	85 €
Prime mensuelle titulaire du titre « Prothésiste dentaire numérique »	105 €
Prime mensuelle titulaire du CPES de spécialisation en PCMIP ou de spécialisation en céramique & occlusion	160 €